



— collectif —
HAMEB

Structure et Organisation 2016-2017



Collectif Halte Au Massacre En Birmanie | Paris

www.collectif-hameb.com
collectifhameb@hotmail.fr
Tel : +33(6) 20 75 00 17



Organisation des Pôles

collectif

HAMEB

❖ Pôle Administratif & Financier

- Gérer les cotisations - le budget du Collectif et les relations avec les institutions financières
- Rechercher des fonds pour financer nos projets: le trésorier met en œuvre un plan d'action et un calendrier de recherche de fonds (dons - parrainages - aide publique - fondation...)
- Travailler avec les autres pôles pour définir les différents budgets.

❖ Pôle Communication & Médias

- Veille médiatique et informationnelle (recherche d'articles - presses - TV...ect)
- Infographie
- Production et gestion des Photos et Vidéos -
- Traduction des documents de presse - rapports officiels
- Rédaction de courriers officiels - rédaction et publication pour le site web - réseaux sociaux

❖ Pôle Juridique

- Suivi juridique des activités du Collectif HAMEB
- Assurer la permanence juridique
- Elaboration des contrats - conventions - partenariats - règlements - documents officiels
- Piloter les actions juridique au niveau national et international

❖ Pôle Événementiel & Projets

- Piloter l'organisation des conférences - manifestations (recherche de salles - tracts...)
- Piloter la mise en œuvre de toute la logistique d'un projet (Orphelinat...etc)
- Initier de nouveaux projets (ex: flash mob - conférences - manifestations)

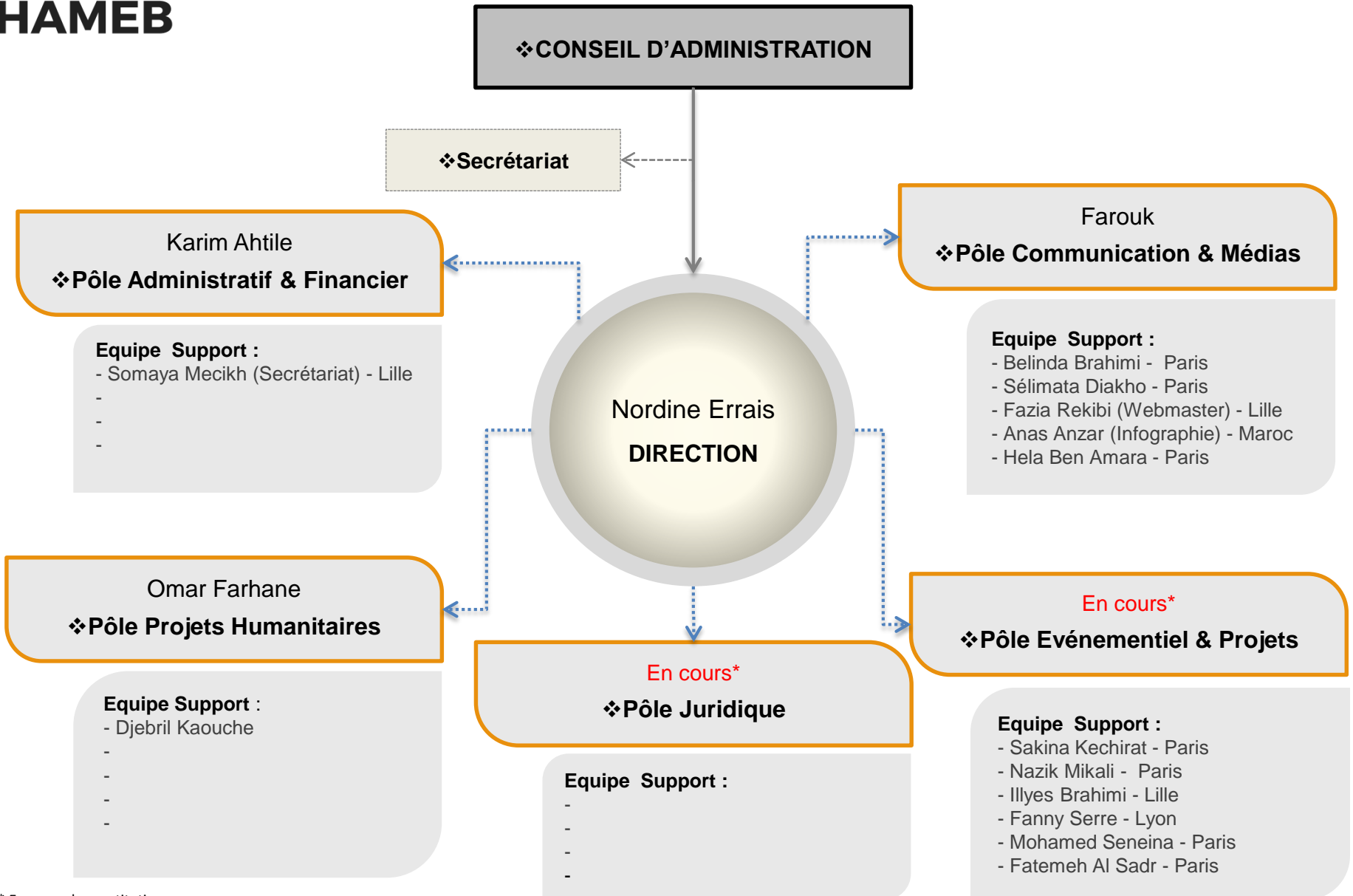
❖ Pôle Projets Humanitaires

- Gestion des projets humanitaires -
- Mise en place de stratégie de collecte de dons -
- Recherche de partenaires - sponsors - parrainages...etc



Organigramme Fonctionnel - France

collectif
HAMEB

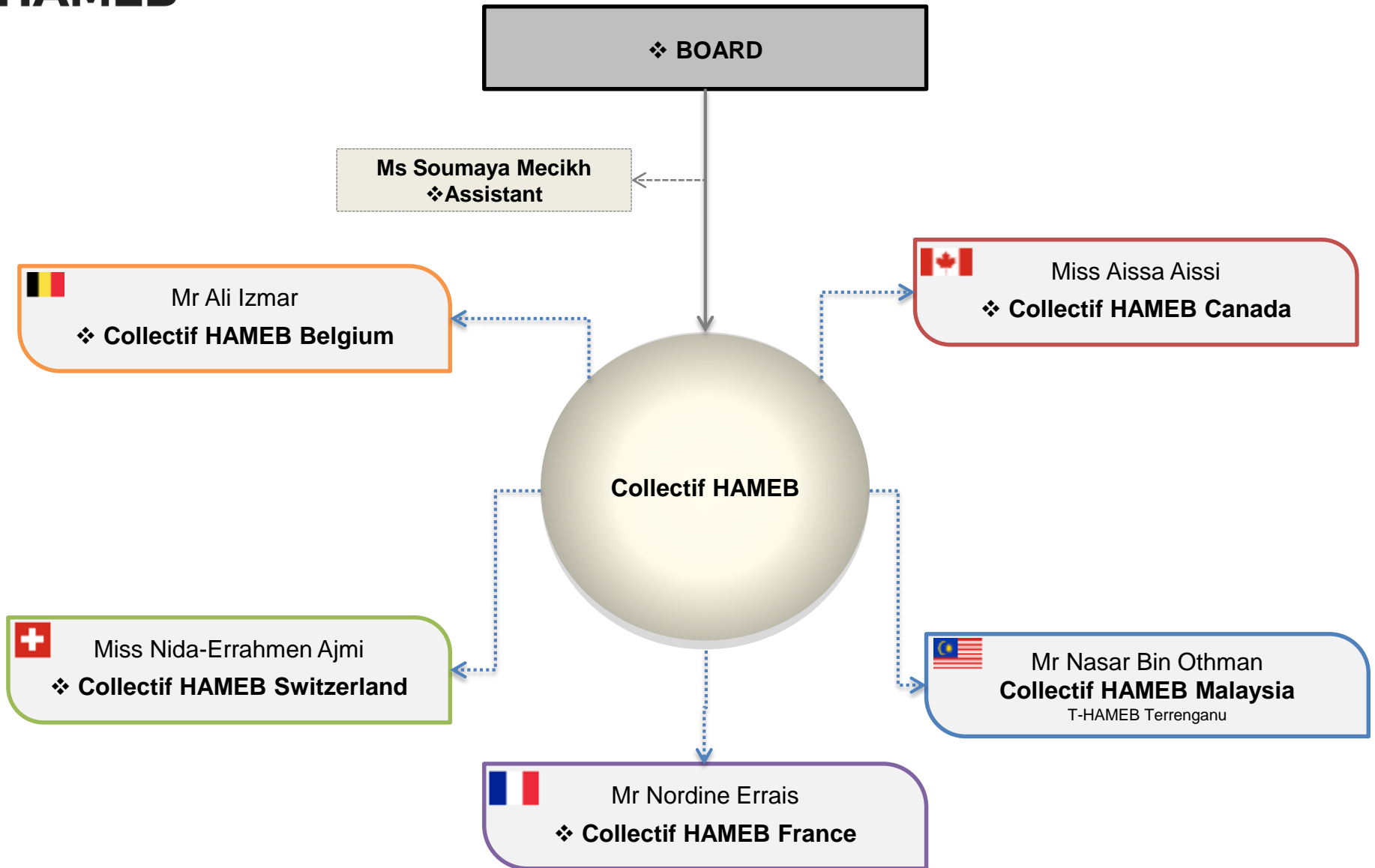


* En cours de constitution



Structure fonctionnelle - Monde

collectif
HAMEB





❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA peut sous réserve de précision contraire des statuts :

- Mettre en œuvre la politique définie par l'assemblée générale
- Se prononcer sur l'admission ou l'exclusion des membres
- Préparer le budget prévisionnel de l'association qui sera - ou non - soumis à l'approbation de l'assemblée générale
- Décider de la création et/ou de la suppression d'emplois salariés
- Autoriser des dépenses qui n'auraient pas été prévues dans le budget prévisionnel
- Convoquer les assemblées générales et déterminer leur ordre du jour
- Elire les membres du bureau et contrôler leur action
- Décider de l'ouverture des comptes bancaires et des délégations de signature
- Arrêter les comptes de l'association qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale et proposer l'affectation des résultats
- Arrêter les projets qui seront soumis à l'assemblée générale ;
- Décider d'engager une action en justice au nom de l'association.

❖ Membres Permanents

Liste des membres du Conseil d'Administration arrêtée le 01/01/2015 :

- **Nordine Errais - Président, membre fondateur** - Tél : +33(0) 620 75 00 17
- **Farouk - Vice-Président, membre fondateur**
- **Djibril Kaouche - Secrétaire Général, membre fondateur** - Tél : +33(0) 623 59 42 48
- **Karim Ahtile - Trésorier** - Tél : +33(0) 625 52 02 52
- **Omar Farhane - Responsable Pôle Humanitaire** - Tél : +33(0) 602 10 71 10